



## Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux 7 heures soit 1 jour

### **PUBLIC**

Tous salariés ouvriers de travaux publics ou privés devant intervenir sur chantier sur la conduite d'engins.

### **PRÉ-REQUIS**

Occuper des fonctions d'ouvrier de travaux publics ou privés et devant conduire des machines (pelle, tractopelle, grignoteuse, etc...)

### **DURÉE**

1 jour

### **EFFECTIF**

Maximum 8 personnes

### **VALIDATION**

Remise d'une attestation individuelle de formation

### **MOYENS ET METHODES**

#### **PEDAGOGIQUES :**

Les apports théoriques sont étayés par des exemples pratiques, La méthode participative est privilégiée pour permettre aux participants d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences propres QCM sur ordinateur

### **FORMATEURS**

Formateurs qualifiés

### **BASES REGLEMENTAIRE**

Article R. 554-31 du code de l'environnement

Articles 20 à 22 et article 25 de

l'arrêté du 15 février 2012 modifié

Arrêté opérateur l'examen par QCM

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

De connaître et appliquer l'ensemble des éléments normatifs relatifs à la réforme anti-endommagement, en application de l'arrêté du 22-12-2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux

### **EVALUATION ET VALIDATION**

L'AIPR est délivrée après avoir validé ses compétences et obtenu une attestation de réussite au test QCM AIPR sur la plateforme nationale d'examen sur tablette ou ordinateur.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### **Documents délivrés en fin de formation (sous réserve de réussite)**

Avis après formation  
Certificat AIPR vierge  
Attestation de formation  
Livret pédagogique

**Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap**

**Site internet : [www.manmatformations.com](http://www.manmatformations.com)**

Siège : MAN-MAT Formations 58 avenue Georges Clemenceau - 94700 MAISONS ALFORT

Tél. : 06 50 34 62 41 - Courriel : manmatformations@gmail.com

N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR67825021264

SASU au capital de 500€ inscrite au RCS de Créteil

Code APE : 4752A-Organisme de formation 11940977594-SIRET : 82502126400015 - SIREN 825 021 264

## PROGRAMME - SCENARIO PEDAGOGIQUE

### SEQUENCE 1 – Durée : 10 min

Objectifs : Identifier les objectifs et étapes de la formation

Vérification du respect des prérequis  
Présentation du centre, de l'équipe Pédagogique et des moyens matériels  
Présentation de la formation  
Modalités pratiques  
Tour de table

### SEQUENCE 2– Durée : 4h50

Objectifs : Contexte, réglementation, mise en œuvre, les règles ...

Le décret anti-endommagement et les arrêtés d'application en rapport :  
Les documents CERFA et leur utilisation : DT-DICT, ATU, constat contradictoire, ...

Les exigences du décret pour les différents acteurs : l'entreprise, l'exploitant et le maître d'ouvrage.  
Les classes de précisions des ouvrages (A, B, C).  
Définitions – Glossaire

La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)

Le guide technique :

Les recommandations et les prescriptions techniques usuelles  
Les types de réseaux concernés (DT – DICT)  
DT suivie d'une DICT – Préparation du projet et préparation des travaux • DT-DICT conjointes – « Régime simultané »  
Les cas de dispense  
Les pages sensibles du guide technique.  
La compréhension des normes.

L'exécution des travaux

Le marquage-piquetage  
Cas particulier des travaux urgents - « ATU »  
L'Application du « guide technique »  
La reconnaissance sur le terrain  
En cas de dommage, d'arrêt de chantier...

La structure et l'architecture des ouvrages.

Les normes cartographiques associées aux différents réseaux et affleurants.  
Les investigations complémentaires : les différentes techniques de détection intrusives ou non.  
Les risques associés aux travaux à proximité des réseaux : accidents sur ouvrages électriques, accidents sur ouvrages gaz.

### SEQUENCE 3 – Durée : 1h00

Objectifs : Entraînement QCM tests blanc

### SEQUENCE 4 – Durée : 1h00

Objectifs : Evaluation QCM

### SEQUENCE 6 – Durée : 0h30 min

Objectifs : Bilan et synthèse de la formation

Clôture de stage

**Moyens pédagogiques et Techniques :**

**Salle équipée d'un ensemble – Ressources pédagogiques – tablettes ou PC**

*Vous pouvez retrouver nos conditions générales de ventes sur notre site [www.manmatformations.com](http://www.manmatformations.com)*